

# FANUC France - CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1. DÉFINITIONS

- 1.1. Dans les présentes Conditions générales de vente, sauf indication contraire du contexte, les expressions suivantes s'entendent comme suit :
  - 1.1.1. "Société" désigne FANUC France
  - 1.1.2. "Conditions" – désigne les présentes Conditions générales de vente
  - 1.1.3. "Client" – désigne la partie indiquée comme le Client dans la Confirmation de commande
  - 1.1.4. "Facture de livraison" – désigne la facture émise à la date d'expédition ou de livraison des marchandises ou aux alentours de cette date, selon le cas.
  - 1.1.5. "Date de livraison garantie" – désigne la date indiquée dans la Confirmation de commande, convenue séparément par écrit par le Client et la Société.
  - 1.1.6. "Confirmation de commande" - désigne l'accusé de réception officiel, rédigé par écrit par la Société, de la commande du Client.
  - 1.1.7. "Produit" - désigne les robots, robomachines ou systèmes CNC de FANUC.
  - 1.1.8. "Vente de produits" : désigne la vente de robots, robomachines et/ou systèmes CNC, systèmes laser et systèmes d'automatisation.
  - 1.1.9. "Pièces détachées" – désigne la vente de matériel et de logiciels (à l'exclusion de la Vente de produits).
  - 1.1.10. "Logiciels" – désigne la vente de logiciels système et applicatifs.
  - 1.1.11. Les références au(x) "Contrat(s)" ou au "Contrat" désignent le contrat conclu entre le Client et la Société, tel qu'énoncé dans la Confirmation de commande et la Facture de livraison et régi par les présentes Conditions.

## 2. VALIDITÉ ET ACCEPTATION

- 2.1. Tous les détails concernant la Vente de produits, les Logiciels et/ou les Pièces détachées seront spécifiés par la Société dans l'offre conformément à l'état actuel du stock de la Société et l'offre pourra être révisée par la Société en conséquence.
- 2.2. Sauf révoquant préalable ou indication contraire, toute offre de Vente de produits, Pièces détachées et/ou Logiciels de la part de la Société reste valable pendant 30 jours calendaires à compter de la date d'émission.
- 2.3. Les Contrats relatifs à la Vente de produits, Logiciels et/ou Pièces détachées ne deviennent valides et exécutoires pour la Société qu'après l'émission par la Société d'une Confirmation de commande écrite.
- 2.4. Les Contrats relatifs aux Services d'urgence, définis comme des réparations ou des corrections imprévues de logiciels et/ou de matériel, deviennent valides et exécutoires pour la Société uniquement à partir du moment où du personnel qualifié est envoyé sur les lieux où le service doit être effectué.
- 2.5. Sauf accord écrit entre le Client et la Société lors de l'entrée en vigueur d'un Contrat liant la Société comme indiqué aux points 2.2 et 2.3 ci-dessus, le Client est réputé avoir accepté les présentes Conditions et s'engage à les respecter. Le Client déclare avoir pris connaissance des dispositions et les accepte expressément en acceptant l'offre envoyée par FANUC.
- 2.6. L'acceptation de modifications apportées à des commandes existantes nécessitera une nouvelle Confirmation de commande. Toute clause supplémentaire ou contraire à celles incluses dans les présentes Conditions sera considérée comme nulle, à moins que la Société n'ait expressément accepté de la faire prévaloir (par écrit).
- 2.7. La confirmation ou l'exécution par la Société des commandes acceptées en vertu des présentes Conditions ne constitue pas une garantie ni une obligation d'accepter de futures commandes du Client. La Société se réserve le droit de refuser toute commande à sa seule discrétion et sans fournir de justification. Dans de tels cas, le Client ne pourra pas prétendre à aucune indemnisation, y compris pour manque à gagner, et ne sera pas en droit de résilier les présentes Conditions ou le Contrat pour ces motifs.

## 3. FORMATION DU CONTRAT, ANNULATION ET MODIFICATIONS

- 3.1. Tous les contrats de vente sont exclusivement soumis aux présentes Conditions et ne peuvent être modifiés par le Client sans l'acceptation écrite de la Société.
- 3.2. Le Client reconnaît et accepte que la Société peut modifier les présentes Conditions moyennant un préavis écrit de 14 jours adressé au Client.
- 3.3. Aucune condition contenue dans le bon de commande, les accusés de réception, les acceptations ou tout autre document similaire du Client ne fera partie du Contrat et le Client renonce à tout droit dont il pourrait disposer pour se prévaloir de telles conditions. Les présentes Conditions s'appliquent au Contrat à l'exclusion de toute autre condition que le Client chercherait à imposer ou à intégrer, ou qui serait implicite en vertu de la loi, des usages commerciaux, des pratiques ou des rapports d'affaires.
- 3.4. Toute disposition ou partie de disposition des présentes Conditions qui est ou pourrait être nulle ou inapplicable sera, dans la mesure de cette nullité ou inapplicabilité, réputée divisible et n'affectera pas toute autre disposition ou partie de disposition des présentes Conditions.
- 3.5. Le Client ne sera pas en droit de résilier le Contrat, en tout ou en partie, ni de retarder l'exécution de ses obligations en vertu du Contrat sans le consentement écrit de la Société, lequel ne sera accordé qu'à des conditions garantissant à la Société une indemnisation complète pour toutes les pertes directes et indirectes résultant de cette résiliation ou de ce retard.
- 3.6. En cas d'annulation d'une commande par le Client, en tout ou en partie, celui-ci devra verser à la Société la valeur totale des marchandises livrées et/ou des services fournis mais non payés, ainsi que les coûts directs raisonnablement justifiés que la Société a engagés en raison de cette annulation.
- 3.7. Sauf disposition contraire prévue dans les présentes Conditions, les dessins, photographies, spécifications, dimensions et poids fournis par la Société sont purement indicatifs et ne font pas partie intégrante du Contrat, et ne doivent pas être interprétés comme une garantie que des marchandises de ce type seront fournies au Client.
- 3.8. Le Client reconnaît le droit de la Société de considérer toute Commande confirmée par celle-ci comme annulée après un délai de six mois à compter de la date de disponibilité des produits ou services. Dans ce cas, les frais d'annulation susmentionnés s'appliqueront, indépendamment de tout autre montant dû en vertu de la Confirmation de commande.
- 3.9. En outre, la Société se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de retarder les services et la formation en raison de circonstances indépendantes de sa volonté. Le Client peut demander une modification d'une commande en soumettant une Demande de Modification de commande par écrit. Dès réception, la Société examinera la demande et fournira une réponse écrite. Les modifications peuvent être accordées sous réserve de l'accord écrit exprès de la Société. En cas d'acceptation, la Société fournira un devis incluant la main-d'œuvre, les matériaux, l'équipement et toute autre dépense directement ou indirectement liée à la modification. La Société fournira un calendrier de livraison ou de projet mis à jour tenant compte de l'impact de la modification. Tout retard causé par la modification sera consigné et toute incidence sur la date de clôture du projet sera pris en compte dans l'estimation des coûts. Le Client s'engage à dédommager la Société pour tous les coûts et pertes indirects encourus en raison de la modification approuvée, y compris, mais sans s'y limiter, la perturbation des travaux prévus, la réaffectation des ressources, la perte de productivité et toutes charges supplémentaires de gestion de projet et administratives.

## 4. PRIX ET VARIATIONS DE PRIX

- 4.1. Tous les prix indiqués s'entendent hors TVA ou toute autre taxe, droit ou charge, sauf indication contraire.
- 4.2. La Société sera en droit d'ajuster le prix pour tenir compte de tout retard du Client dans la fourniture des informations nécessaires à l'exécution de la commande ou de toute modification apportée par le Client aux spécifications ou autres informations fournies à la Société.
- 4.3. Les prix de la Société sont ceux indiqués dans le devis fourni ou fondés sur la grille tarifaire en vigueur de la Société. Si la Société accepte de facturer dans une autre devise que celle indiquée dans le devis, cela se fera à un taux de change déterminé de manière raisonnable par la Société. La Société se réserve le droit d'ajuster le devis si le taux de change au comptant de la devise spécifiée varie de plus de 5 % par rapport au taux en vigueur à la date du devis.
- 4.4. Tous les suppléments et accessoires commandés mais non spécifiés dans le devis de la Société seront facturés séparément, de même que les coûts de tous les essais, modifications, ajouts et autres travaux entrepris à la demande du Client.

## 5. FACTURATION ET PAIEMENT

- 5.1. Sous réserve de la vérification par la Société de la solvabilité du Client, le paiement intégral de tous les éléments facturés devra être effectué dans la devise de la facture, de manière à ce que la Société reçoive le paiement dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de la facture, sauf en cas de facture d'acompte ou de disposition contraire dans le devis de la Société, la Confirmation de commande ou si expressément convenu par écrit avec la Société.
- 5.2. Le Client accepte que toutes les factures soient émises selon les modalités suivantes, sauf disposition contraire dans le devis de la Société, la Confirmation de commande ou si expressément convenu par écrit avec la Société :

### 5.2.1. Pour la Vente de produits :

- 5.2.1.1. 30 % du prix indiqué dans la Confirmation de commande seront facturés après la passation de la commande et devront être payés dans un délai de 7 jours calendaires à compter de la date de la facture ;
- 5.2.1.2. 70 % du prix indiqué dans la Confirmation de commande seront facturés à l'expédition des marchandises et devront être payés dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de la facture ;
- 5.2.1.3. Les étapes de facturation pour les projets d'automatisation et de systèmes seront convenues au moment de l'établissement du devis.
- 5.2.2. Pour les Pièces détachées, la Formation et le Service :
- 5.2.2.1. Le paiement intégral sera dû au moment de l'expédition des marchandises ou de la dispense de la formation ou du service, selon la première éventualité.
- 5.3. En cas de non-paiement par le Client des marchandises ou services, de non-prise de livraison des marchandises, ou de tout autre manquement au Contrat, toutes les sommes dues au titre des marchandises et services deviendront immédiatement exigibles, et la Société, à sa seule discrétion et sans préjudice de tout autre droit ou recours dont elle pourrait disposer, pourra :
  - 5.3.1. Facturer des intérêts au Client au taux de référence Euribor du dernier mois en cours plus trois (3) points de pourcentage, à compter de la date d'exigibilité du paiement jusqu'à la date du paiement effectif ; Conformément à la loi, la société facturera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ HT.
  - 5.3.2. Suspendre les livraisons futures de marchandises au Client dans le cadre du Contrat en question ou de tout autre Contrat et/ou résilier tout Contrat sans engager la responsabilité de la Société ; et
  - 5.3.3. Retirer les facilités de crédit pour les commandes futures sans engager la responsabilité de la Société.
  - 5.3.4. Outre les intérêts facturés en vertu de l'article 5.3.1, la Société se réserve le droit d'imposer une amende contractuelle d'un montant de 0,5 % pour chaque jour de retard entamé dans le paiement de tout montant dû pour les Marchandises et Services, et ce, jusqu'à ce que le paiement soit effectué dans son intégralité. Cette amende constitue une pénalité pour retard de paiement et ne porte pas atteinte au droit de la Société de suspendre toutes les livraisons contractuelles de Marchandises et Services, de modifier unilatéralement les conditions de paiement ou de résilier des contrats valides sans engager de responsabilité financière ou autre.

Cette mesure n'affecte pas le droit de la Société de demander des dommages-intérêts pour les préjudices résultant de paiements incomplets.

- 5.4. Si un crédit est demandé, le Client doit fournir des informations financières suffisantes pour permettre à la Société d'évaluer sa solvabilité et de fixer une limite de crédit. Les facilités de crédit en cours sont soumises à un examen des informations financières obtenues auprès des agences de référence en matière de crédit et au respect des conditions de paiement, et peuvent être réduites ou retirées sans notification préalable.
- 5.5. Les paiements doivent être effectués sans aucune déduction, quelle qu'elle soit, que ce soit en France ou à l'international, pour compensation ou réclamation et exempts de frais bancaires, à la banque spécifiée par la Société.
- 5.6. Les modalités de facturation et de paiement énoncées à l'article 5 ne seront pas retardées par toute demande du Client de report de la livraison des produits ou services.

## 6. LIVRAISON

- 6.1. Sauf indication contraire dans la Confirmation de commande de la Société, la Vente de produits sera livrée DAP (Delivered at Place) conformément aux INCOTERMS 2020. Les frais de transport seront ajoutés à la facture, sauf accord écrit contraire de la part de la Société.
- 6.2. Le délai de livraison des marchandises sera défini dans la Confirmation de commande et commencera à courir à la date de la Confirmation de commande, à condition que toutes les spécifications aient été communiquées à la Société avant cette date. Le respect des délais de livraison est subordonné à la réception en temps utile de tous les documents devant être fournis par le Client, des licences et autorisations nécessaires, des clarifications et approbations des plans en temps utile, ainsi qu'au respect des conditions de paiement convenues et des autres obligations. Si les conditions susmentionnées pour la livraison des marchandises ou des services ne sont pas remplies, le délai de livraison sera prolongé en conséquence. Si la livraison est retardée pour des raisons imputables au Client, la livraison sera considérée comme effectuée dans les délais si l'avis indiquant que les marchandises sont prêtes à être expédiées a été donné dans la période convenue. Le Client indemniser la Société pour tout préjudice que ce retard de livraison pourrait causer à la Société.
- 6.4. Tout délai convenu pour la réalisation de la livraison ne sera contraignant que dans la mesure où il a été expressément stipulé et accepté par les deux parties par écrit.
- 6.5. Sauf stipulation contraire expresse de la Société par écrit, les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif. La Société ne pourra être tenue responsable des coûts ou des pénalités encourus ni de la perte de revenus subie par le Client en raison d'un retard dans la fabrication, l'expédition ou la livraison.
- 6.6. Sauf indication contraire de la Société, la livraison des marchandises commandées sera effectuée en une seule fois et avec utilisation de l'emballage standard de la Société. Toutefois, un emballage différent et des livraisons partielles sont possibles à la demande du Client. Tous les frais supplémentaires liés à l'emballage et à l'expédition seront facturés au compte du Client, sauf accord contraire écrit de la Société.
- 6.7. La livraison est réputée complète si aucune anomalie n'est signalée dans un délai de 14 jours suivant la réception des Marchandises.
- 6.8. Les Marchandises non retirées par le Client dans un délai de 60 jours suivant l'avis de disponibilité seront soumises à des frais de stockage s'élevant à 2 % de la valeur des Marchandises par mois.
- 6.9. Toute modification des articles, quantités, configurations, emballages ou mode de livraison spécifiés dans la Confirmation de commande peut entraîner un retard dans la livraison des marchandises commandées, sans engager la responsabilité de la Société. Des frais supplémentaires peuvent également s'appliquer.
- 6.10. La Société décline toute responsabilité pour les retards de livraison indépendants de sa volonté (y compris, mais sans s'y limiter, des situations telles que des perturbations des procédures douanières ou des maladies qualifiées d'épidémies et/ou de pandémies).
- 6.11. Dans le cas de la Vente de produits ou de leurs composants, si le Client ne prend pas possession des marchandises à la date spécifiée dans la Confirmation de commande ou à une autre date convenue entre le Client et la Société, cette dernière se réserve le droit, à sa seule discrétion et entièrement aux risques et aux frais du Client, soit d'expédier les marchandises au Client, soit de les stocker. Tout stockage des marchandises sera facturé au Client, incluant les coûts des assurances nécessaires et conformes aux normes industrielles. Le mode et les conditions de stockage seront définis à la seule discrétion de la Société et devront correspondre aux coûts de stockage raisonnables.
- 6.12. La Société décline toute responsabilité en cas de non-livraison ou de dommage survenu pendant le transport, sauf dans le cas de marchandises vendues "LIVRÉES" et, dans ce cas, la responsabilité de la Société se limitera au remplacement ou à la réparation des marchandises manquantes ou endommagées ou, à la discrétion de la Société, au remboursement du prix d'achat.
- 6.13. Lorsque la Société fournit une Date de livraison garantie par écrit au Client, aucune réclamation du Client pour non-livraison ne sera valable, sauf si la Société est notifiée dans un délai de 7 jours calendaires suivant la Date de livraison garantie. Si le Client ne notifie pas la Société dans ce délai de 7 jours, la Société sera réputée avoir livré les Marchandises comme convenu, et le Client ne pourra tenter aucune réclamation, de quelque nature que ce soit, liée à la non-livraison après l'expiration du délai de 7 jours mentionné au présent article 6.13.
- 6.14. Dans toutes les autres circonstances où la Société ne fournit pas de Date de livraison garantie par écrit au Client, aucune réclamation du Client pour non-livraison ne sera valable, sauf si la Société est notifiée dans un délai de 7 jours calendaires suivant la date de la Facture de livraison. Si le Client ne notifie pas la Société dans ce délai de 7 jours, la Société sera réputée avoir livré les marchandises dans les délais, et le Client ne pourra tenter aucune réclamation, de quelque nature que ce soit, liée à la non-livraison après l'expiration du délai de 7 jours mentionné au présent article 6.14.
- 6.15. Les marchandises endommagées pendant le transport doivent être signalées à la Société en signant le bon de livraison "ENDOMMAGÉES À L'ARRIVÉE" et en le retournant à la Société de manière à ce qu'il soit reçu par la Société dans un délai de 5 jours calendaires suivant la livraison. Les bons de livraison envoyés par courrier électronique seront réputés reçus au moment de leur transmission, à condition qu'une copie papier soit envoyée par courrier. Toute marchandise endommagée doit être conservée (y compris les emballages, cartons ou autres conditionnements) pour inspection.
- 6.16. Le Client est responsable de l'élimination appropriée de tous les matériaux utilisés pour l'emballage, la protection et le transport de tous les produits fournis par la Société au Client.

## 7. ACCEPTATION PAR LE CLIENT

- 7.1. Si le Client ne notifie pas la Société, dans un délai de 30 jours calendaires suivant la livraison que les marchandises ne sont pas conformes à la Confirmation de commande, celles-ci seront réputées acceptées par le Client.
- 7.2. Si le Client notifie la Société dans le délai précisé à l'article 7.1. que les marchandises ne sont pas conformes à la Confirmation de commande, il devra fournir des détails suffisants à ce sujet et permettre à la Société de procéder à une inspection et de remédier à la non-conformité des

marchandises dans un délai raisonnable. Une fois que la Société aura satisfait raisonnablement le Client, cette satisfaction étant fondée sur un critère objectif (du Client raisonnable) concernant les marchandises livrées, celles-ci seront réputées acceptées par le Client.

## 8. GARANTIE

- 8.1. La Société garantit que l'entretien et les travaux effectués seront exempts de tout défaut de fabrication pendant une période de douze (12) mois à compter de la date de livraison.
- 8.2. Il est recommandé au Client d'enregistrer le Produit, dans les douze (12) mois suivant la date de livraison, sur le site « www.fanuc.eu/de/en/lifetime-management/registrationform » afin de bénéficier d'une garantie supplémentaire de 12 mois. En cas de non-enregistrement du Produit dans les douze (12) mois suivant la date de livraison, la période de garantie sera limitée à la période indiquée à l'article 8.1 ci-dessus.
- 8.3. Il est recommandé au Client d'effectuer toutes les réparations et les services auprès de la Société pendant la période de garantie légale initiale de 12 mois mentionnée à l'article 8.1.
- 8.4. Toute réparation nécessaire pendant la période de garantie supplémentaire (article 8.2) doit être effectuée exclusivement par la Société afin de maintenir la garantie auprès de celle-ci. La Société n'aura pas d'obligation de garantie en ce qui concerne les défauts ou les dommages directs ou indirects résultant de modifications ou de réparations effectuées par le Client ou tout autre tiers. En cas d'installation par le Client ou un tiers, le Client devra fournir la preuve que le défaut est apparu lors d'une utilisation normale.
- 8.5. La Société se réserve le droit d'annuler la garantie du Produit si des réparations ou interventions non autorisées sont effectuées par le Client ou par un tiers non autorisé par la Société, ou si le Produit est équipé de pièces détachées, accessoires ou éléments qui ne sont pas d'origine.
- 8.6. La Société n'assumera aucune responsabilité, que ce soit au titre d'un contrat, d'une responsabilité délictuelle, d'une négligence ou autre, envers le Client concernant les produits non fabriqués par FANUC, sauf dans la mesure où la garantie du fabricant de ces produits non fabriqués par FANUC permet à la Société de transférer la garantie du fabricant au Client. Le remplacement de produits non fabriqués par FANUC en dehors de l'Europe ne sera effectué que par l'intermédiaire du Client à son adresse européenne.
- 8.7. Si le Client retarde la livraison après la date spécifiée dans la Confirmation de commande ou telle qu'elle a été convenue entre les parties, la période de garantie pour tous les produits sera réduite au prorata.
- 8.8. La responsabilité totale de la Société au titre de la présente garantie, que ce soit en vertu du contrat, de la responsabilité délictuelle (y compris la négligence), de la violation d'une obligation légale, ou autrement, sera limitée au remplacement ou à la réparation du produit ou de la pièce défectueuse, selon la décision de la Société. En aucun cas, la Société ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, accessoires, punitifs, spéciaux ou consécutifs, y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de bénéfices, les pertes de revenus, les pertes d'utilisation, les pertes de production ou les coûts des marchandises de remplacement, que ces dommages aient été prévisibles ou non.
- 8.9. Cette garantie ne couvrira pas les dommages causés par une mauvaise utilisation, une installation incorrecte, une usure excessive, un entretien insuffisant, le non-respect des instructions d'utilisation de la Société ou des causes externes telles que des accidents, des conditions environnementales ou des événements de force majeure (y compris, mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, la guerre, le terrorisme, les grèves ou les actions gouvernementales).
- 8.10. Sauf disposition expresse dans le présent accord, la Société décline toute autre garantie, condition ou déclaration (qu'elles soient expresse, implicites, orales ou écrites) concernant le Produit, y compris toute garantie implicite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou d'absence de contrefaçon, dans la mesure permise par la loi.
- 8.11. Pour bénéficier du service de garantie, le Client doit informer la Société par écrit du défaut pendant la période de garantie applicable et fournir des détails suffisants sur le problème, y compris les informations pertinentes sur le produit et les preuves d'achat. La Société évaluera, à sa discrétion, la réclamation et déterminera si le produit peut être réparé ou remplacé dans le cadre de la présente garantie. Le Client pourra être tenu de retourner le produit défectueux à la Société, à ses frais.
- 8.12. Si le produit doit être retourné à la Société pour être réparé ou remplacé dans le cadre de la présente garantie, le Client sera responsable de nettoyer correctement le produit, de l'emballer et de l'expédier au centre de service désigné par la Société, à ses frais. La Société prendra en charge les frais de retour des produits réparés ou remplacés au Client.
- 8.13. À l'expiration de la période de garantie applicable, la Société n'aura plus aucune obligation ni responsabilité en ce qui concerne les défauts ou la non-conformité du Produit, et toute réparation ou remplacement nécessaire par la suite sera soumis aux tarifs et frais de service en vigueur de la Société à ce moment-là.

## 9. RETOURS DE PRODUITS ET PIÈCES DÉTACHÉES RÉPARABLES

- 9.1. La Société décline toute obligation d'accepter les retours de produits non fabriqués par FANUC. Les demandes de retour de produits non fabriqués par FANUC seront analysées par la Société et, si elles sont acceptées (cette acceptation étant entièrement à la discrétion de la Société), des frais de restockage seront appliqués.
- 9.2. Lors de l'achat d'une pièce détachée, le Client peut retourner une pièce défectueuse et, si elle est éligible, avoir droit au crédit mentionné ci-dessous, y compris toute remise applicable, si la pièce retournée peut être réparée ou refabriquée par la Société. La Société informera le Client des pièces détachées éligibles à ce crédit. Pour bénéficier du crédit de retour, la Société doit recevoir la pièce défectueuse dans les 10 jours calendaires suivant la livraison de la pièce nouvellement achetée. La Société peut, à sa discrétion, accepter des retours après ce délai, auquel cas elle se réserve le droit de réduire le crédit d'échange de 5 % par semaine de retard dans le renvoi de la pièce défectueuse. Tous les crédits applicables seront accordés au Client une fois que la pièce nouvellement achetée aura été entièrement payée.
- 9.2.1. Tous les moteurs auront droit à un crédit de 20 % du prix payé pour la pièce nouvellement achetée.
- 9.2.2. Toutes les autres pièces éligibles auront droit à un crédit de 30 % du prix payé pour la pièce nouvellement achetée.
- 9.3. La Société accepte le retour de Pièces détachées non utilisées, emballées et scellées, dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la date de livraison de la pièce, moyennant des frais de restockage de 15 % du prix catalogue de la pièce.
- 9.4. Toute Pièce détachée usagée, non emballée ou dont le sceau est brisé sera considérée comme une pièce défectueuse et sera donc éligible à un crédit maximum tel qu'indiqué à l'article 9.2 ci-dessus.
- 9.5. La Société n'accepte pas le retour de logiciels, livres, manuels ou autres supports imprimés ou stockés électroniquement.

## 10. PRESTATION DE SERVICES ET FORMATION

- 10.1. Le Client doit immédiatement informer la Société s'il ne peut pas permettre à la Société d'exécuter les travaux à la date convenue. Tout délai convenu pour le commencement ou l'achèvement des travaux sera alors prolongé en conséquence et dépendra de la disponibilité du personnel de la Société à une date ou une heure différente de celle initialement convenue.
- 10.2. Lorsque les services doivent être exécutés dans les locaux du Client, celui-ci doit s'assurer que les éléments suivants sont satisfaisants avant la date convenue pour le début des services :
  - 10.2.1. Avant le début des services, le Client doit informer le représentant de la Société de toutes les réglementations pertinentes en matière de santé et de sécurité en vigueur dans ses locaux et garantir que toutes les mesures de sécurité et de précaution nécessaires, y compris le respect de la législation applicable en matière de santé et de sécurité, ont été prises. Le Client doit s'assurer que les services ne sont pas effectués dans un environnement qui est ou pourrait être malsain ou dangereux et maintenir toutes les mesures de sécurité et de précaution tout au long de l'exécution des services de la Société.
  - 10.2.2. Le personnel de la Société sera prêt à commencer les travaux selon le calendrier convenu et travailler pendant les heures normales de travail. Si le Client en est averti dans un délai raisonnable, la Société pourra également effectuer des travaux en dehors des heures normales de travail, si nécessaire.
- 10.3. Si les éléments visés à l'article 10.2 ci-dessus ne sont pas garantis, le personnel de la Société aura le droit de reporter l'exécution du service avant ou pendant son commencement jusqu'à ce que les conditions de santé et de sécurité soient garanties. La Société ne pourra être tenue responsable des coûts engagés ou des pertes de revenus subies par le Client en raison d'un retard dû à l'absence ou à l'insuffisance des conditions de santé et de sécurité. Le Client indemniserait la Société pour tout dommage que le retard de livraison pourrait causer à la Société.
- 10.4. Les services décrits dans le cadre du devis, pour l'assistance à l'application, seront effectués sous la direction du Client. Par conséquent, sauf en cas de faute intentionnelle, la Société ne sera pas réputée avoir acquis tout ou partie des obligations et des risques du Client liés à la conception, au développement, à la fabrication ou à l'exploitation de l'équipement faisant l'objet de l'assistance à l'application. À ce titre, la Société sera déchargée de toute réclamation relative à toute perte de contrats ou de bénéfices ou à toute perte directe, indirecte, spéciale ou consécutive subie par le Client ou par tout tiers.
- 10.5. Les réservations d'une formation doivent être confirmées par écrit. Un bon de commande correspondant à la réservation de la formation du Client doit être reçu au plus tard 30 jours calendaires avant la participation à la formation. La Société se réserve le droit de refuser l'inscription à une formation si le bon de commande n'a pas été reçu avant la participation à la formation.
- 10.6. Si le Client ne participe pas à une formation de la Société réservée à l'avance et n'a pas informé préalablement la Société, le montant total de la formation sera dû.
- 10.7. La confirmation écrite d'une annulation ou d'une demande de transfert d'une formation à une autre date doit être reçue 30 jours calendaires avant la date de début de la formation. Tous les transferts

doivent être effectués dans un délai de six mois à compter de la date initiale de la formation. Les frais suivants seront appliqués, en fonction du délai de préavis donné :

- 10.7.1. 30 jours ouvrables avant la date de début de la formation - sans frais ;
- 10.7.2. Moins de 30 jours ouvrables de préavis, 50 % des frais de la formation.
- 10.7.3. Moins de 14 jours ouvrables de préavis, 100 % des frais de la formation.
- 10.8. Si le Client arrive en retard à une formation de la Société ou est absent à une session, la Société se réserve le droit de refuser l'accès à la formation si elle estime que le Client n'acquerra pas suffisamment de connaissances ou de compétences dans le temps restant.

## 11. LIMITATION ET EXCLUSION

- 11.1. Les éléments de performances seront donnés à titre indicatif et ne pourront prendre en considération les conditions d'utilisation du Client des marchandises et des services fournis, et ne sauront engager la responsabilité de la Société, sauf si ces performances sont confirmées par écrit avant la livraison. Sans préjudice de l'article 11.3. ci-dessous, le Client reconnaît qu'en concluant le Contrat, il ne se fonde sur aucune déclaration ni garantie (qu'elle ait été faite innocemment ou par négligence) qui ne soit pas expressément énoncée dans les présentes Conditions, et ne disposera d'aucun droit ni recours à cet égard.
- 11.3. Le Client accepte que tout conseil ou assistance fourni par la Société, qui ne fait pas partie du devis, ne puisse engager la responsabilité de la Société, sous quelque forme que ce soit, que ce soit en vertu du contrat, de la garantie, en cas de délit, de négligence ou autrement. Pour éviter toute ambiguïté, et sans préjudice des exclusions énoncées dans la phrase précédente du présent article 11.3, le Client ne pourra faire valoir aucune réclamation pour fausse déclaration (qu'elle ait été faite innocemment ou par négligence) en rapport avec les présentes Conditions.
- 11.4. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, la Société ne sera en aucun cas responsable de toute interruption d'activité, perte de bénéfices ou de revenus, de matériaux, d'économies anticipées, de données, de la valeur du fonds de commerce (qu'il s'agisse de pertes directes ou indirectes) ni de toute autre forme de dommages accessoires, indirects ou consécutifs de quelque nature que ce soit. La responsabilité maximale et cumulée de la Société à l'égard de toutes les autres réclamations et responsabilités, y compris les obligations au titre de toute indemnité, qu'elle soit ou non assurée, ne dépassera pas le coût des produits et/ou services à l'origine de la réclamation ou de la responsabilité. Les restrictions de responsabilité prévues dans le présent article 11.4. s'appliquent à toute responsabilité découlant du Contrat ou en rapport avec celui-ci, y compris la responsabilité en vertu du contrat, du délit (y compris la négligence), de la fausse déclaration, de la réparation ou autrement.
- 11.5. Si des marchandises fournies par la Société sont vendues ou passent en possession ou sous le contrôle d'un tiers, que ce soit en violation de l'article 16 ci-dessous ou pour toute autre raison, le Client devra indemniser la Société de toute réclamation, de quelque nature que ce soit, quelle que soit la juridiction, provenant de ces tiers, liée à ces marchandises ou s'y rapportant. Les parties conviennent que la contrepartie de cet article est la volonté de la Société de fournir ces marchandises au Client selon les termes du Contrat.
- 11.6. Aucune disposition du Contrat et/ou des présentes Conditions n'a pour objet ou ne sera réputée établir un partenariat ou une contrepartie entre la Société et le Client, désigner une partie comme mandataire de l'autre partie, ni autoriser une partie à prendre ou conclure des engagements pour le compte de l'autre partie.
- 11.7. Les dispositions du présent article 11 survivront à toute résiliation de tout contrat de fourniture de marchandises ou de services.
- 11.8. Aucune disposition du Contrat ne limite une responsabilité qui ne peut être légalement limitée, y compris la responsabilité en cas de décès ou de dommages corporels causés par une négligence, une fraude ou une fausse déclaration frauduleuse.

## 12. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 12.1. Le Client ne peut, en aucun cas et à aucun moment, effacer, modifier ou dénaturer le nom de la Société ou l'une de ses marques, ni apposer une autre marque sur les marchandises ou juxtaposer leurs marques avec toute autre marque susceptible de prêter à confusion.
- 12.2. Les droits d'auteur sur la conception, les fiches techniques, l'emballage, la documentation et tout autre matériel de chaque partie demeurent la propriété de cette partie et aucun droit ou licence (sauf pour l'utilisation prévue des marchandises fournies par la Société) ne sera accordé par les présentes, que ce soit de manière expresse ou implicite.
- 12.3. Si le Client reçoit une réclamation selon laquelle ces marchandises enfreignent un brevet, un droit d'auteur ou un secret commercial, et que le Client fournit à la Société toutes les informations et l'assistance nécessaires ainsi que l'autorité exclusive pour défendre et régler cette réclamation, la Société défendra ou règlera cette réclamation à ses propres frais et selon son choix. Ce qui précède constitue l'entière responsabilité de la Société en cas de violation de brevet, de droit d'auteur ou de secret commercial en rapport avec toute vente de marchandises ou de services.

## 13. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- 13.1. Tant que la Société n'aura pas reçu le paiement intégral et que toutes les autres sommes dues par le Client à la Société à quelque titre que ce soit n'auront pas été intégralement payées, et ce, indépendamment de la livraison effectuée, la propriété ne sera pas transférée et :
  - 13.1.1. La Société se réserve la propriété de tout Produit vendu jusqu'au paiement intégral par le Client. En cas de revente du Produit par le Client à un tiers, le Client devra s'assurer que la propriété des Produits, telle que stipulée ci-dessus, reste acquise à la Société jusqu'à leur paiement intégral à la Société. Le Client ne doit ni vendre, sauf si la réserve de propriété est garantie comme indiqué, ni céder, ni mettre en gage, ni prétendre accorder une sûreté sur les Produits, ni les modifier de quelque manière que ce soit, ni les intégrer à une autre machine ou dispositif de manière à détruire ou dissimuler leur identité, ni faire ni permettre que soit fait quoi que ce soit qui rendrait les Produits inévaluables par destination, mais doit stocker les marchandises séparément d'autres marchandises et les marquer de manière à ce qu'ils soient clairement identifiables comme propriété de la Société. En cas de doute, les Produits en stock sont réputés concernés par la réserve de propriété.
  - 13.1.2. Le Client devra les assurer pour leur pleine valeur contre "tous risques".
  - 13.1.3. La Société aura le droit, à tout moment, d'inspecter et/ou de reprendre possession des marchandises ou de les détacher de tout élément auquel elles sont fixées ou dans lequel elles sont installées, sans être tenu responsable de tout dommage raisonnablement causé par cette intervention.
- 13.2. Tout Logiciel fourni par la Société au Client demeure la propriété de la Société, quel que soit le droit accordé au Client ou à ses utilisateurs finaux d'utiliser le Logiciel dans le cadre de l'exploitation du matériel associé fourni par la Société. Le Logiciel ne peut être copié, transféré ou transmis sans l'autorisation écrite préalable de la Société.
- 13.3. Le Client sera responsable de :
  - 13.3.1. Veiller au respect de toutes les réglementations et lois locales, gouvernementales et légales applicables aux marchandises commandées auprès de la Société; et
  - 13.3.2. Veiller à ce que toutes les instructions, manuels, avis et avertissements émis par la Société soient correctement compris et respectés à tout moment par toutes les personnes utilisant les marchandises ou travaillant à proximité de celles-ci.

## 14. INSOLVABILITÉ ET DÉFAILLANCE

- 14.1. Le Client reconnaît et accepte que la Société ait le droit, sans préjudice de tout autre droit et recours dont elle pourrait disposer, de pénétrer dans les locaux du Client et de reprendre possession de toute marchandise en cas de défaillance, de retard de paiement ou d'insolvabilité, avant le transfert de propriété. Dans l'exercice de ce droit, la Société peut démonter les marchandises si nécessaire, sans encourir de responsabilité pour tout dommage résultant de cette intervention. À la suite de cette intervention, le droit du Client d'utiliser ou de disposer des marchandises prendra immédiatement fin. La Société se réserve le droit d'intenter une action en justice pour obtenir le paiement de toute marchandise, même si la propriété de celle-ci n'a pas été transférée au Client.
- 14.3. La Société peut également exercer ses droits, sans préjudice de tout autre droit ou recours dont elle pourrait disposer, si le Client, volontairement ou involontairement, fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité, de faillite, de liquidation ou de toute procédure similaire ; si le Client cesse ses activités et semble peu susceptible de les reprendre ; si le Client modifie substantiellement son champ d'activité ; ou si le Client cède l'ensemble ou une partie significative de ses actifs. Dans des tels cas, toutes les sommes dues au titre des marchandises deviennent immédiatement exigibles.
- 14.4. Si le Client conclut un arrangement ou un accord avec ses créanciers, si une procédure judiciaire est engagée ou si une ou plusieurs personnes sont désignées pour gérer les affaires du Client en raison de son incapacité à honorer ses dettes, la Société sera autorisée à tout moment par la suite, et dans la mesure permise par la législation applicable, à résilier immédiatement tout Contrat de fourniture de marchandises ou de services et sera déchargée de toute réclamation ou responsabilité directe, indirecte ou consécutive en rapport avec la résiliation du Contrat.

## 15. FORCE MAJEURE

- 15.1. L'expression "force majeure" désigne tout événement ou circonstance indépendant de la volonté de l'une ou l'autre partie, y compris, sans limiter la portée de ce qui précède, les grèves, les lock-out, les conflits commerciaux, les accidents d'usine ou de machine, la pénurie de tout matériel, la défaillance totale ou partielle de tout approvisionnement en électricité ou en énergie, les retards ou annulations de livraisons ou de prestations de services par des tiers, les émeutes, les troubles civils, les guerres nationales ou internationales, les situations d'urgence, les destructions ou dommages dus à des forces naturelles, les incendies, les inondations, les explosions, les pandémies, les épidémies et le respect des ordres ou demandes de toute autorité nationale ou locale.

15.2. Sauf en ce qui concerne les conditions de paiement, aucune des parties ne sera responsable d'une violation du Contrat si, dans la mesure où l'exécution d'une condition des présentes Conditions a été empêchée, entravée ou retardée par un cas de force majeure tel que défini dans les présentes Conditions, et dans ce cas, le délai d'exécution de cette condition sera prolongé d'une durée raisonnable compte tenu des circonstances. Il est entendu entre les parties que le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre partie si un cas de force majeure dure six mois ou plus, sans que cette partie soit tenue de verser des dommages-intérêts à l'autre partie du fait de cette résiliation.

## 16. RESPECT DES LOIS SUR LE CONTROLE DES EXPORTATIONS, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET CLAUSES DE NON-CONCURRENCE

16.1. Le Client reconnaît que toute vente de marchandises, logiciels, technologies et services fournis par la Société en vertu des présentes Conditions exige le respect de toutes les lois et réglementations applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les règles relatives au commerce des biens à double usage ainsi que les sanctions économiques et financières, telles que celles promulguées ou adoptées par le Japon, les États-Unis, l'Union européenne ou ses États membres et le pays dans lequel le bureau de vente de la Société est enregistré ("Lois sur le contrôle des exportations"). Le Client reconnaît se conformer aux dispositions et législations visant à lutter contre les pratiques commerciales déloyales et la corruption, telles que la loi française Sapin II, la loi américaine FCPA ou la loi britannique Bribery Act, ainsi qu'aux dispositions prévues dans les codes pénaux nationaux. Le Client reconnaît se conformer aux réglementations visant à réprimer tout comportement susceptible d'entraver la concurrence et un marché équitable.

16.2. Le Client s'engage à répondre pleinement et rapidement à toute demande raisonnable d'information ou de documentation formulée par la Société afin de garantir le respect du présent article. Cette coopération inclut, sans s'y limiter, l'accès aux dossiers pertinents, la réponse aux demandes de renseignements et la facilitation de tout audit ou contrôle requis.

16.3. Toute violation des articles ci-dessous sera considérée comme une violation substantielle. En cas de violation, la partie non fautive pourra résilier le contrat immédiatement, conformément à l'article 24 (Résiliation) et intenter toute action en justice jugée appropriée.

### 16.4. Réexportation

16.4.1. Le Client accepte que toute vente, revente, fourniture, exportation ou réexportation des articles de la Société soit soumise aux Lois sur le contrôle des exportations, y compris celles du pays dans lequel les articles sont exportés. En particulier, les "BIENS À DOUBLE USAGE" sont énumérés dans le règlement (UE) 2021/821 du Conseil et sont soumis à des contrôles s'ils sont exportés de l'Union européenne. En cas de réexportation, le Client est tenu de se conformer à toutes les réglementations applicables en matière d'exportation et la Société peut demander une preuve de cette conformité avant de fournir tout service après-vente. Si le Client n'est pas en mesure de fournir une preuve appropriée de conformité, la Société exclura tous les services dans la mesure où cela est légalement possible. Dans la mesure où la Société est légalement tenue de fournir un service, ce service ne sera fourni que dans le pays vers lequel la Société elle-même a vendu. Le Client confirme par la présente qu'il a mis en place des procédures et des contrôles pour garantir la conformité avec les Lois sur le contrôle des exportations.

### 16.5. Interdiction de réexporter vers la Russie et le Belarus

16.5.1. Conformément à l'article 12g du Règlement (UE) 2023/2878 du Conseil du 18 décembre 2023 modifiant le Règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Russie, la Société interdit la réexportation vers la Russie et le Belarus ainsi que la réexportation pour utilisation en Russie et au Belarus de toute marchandise, logiciel ou service vendu dans le cadre du présent accord.

16.5.2. En outre, le Client garantit avoir mis en place des procédures adéquates (y compris, mais sans s'y limiter, des vérifications des clients et des procédures de diligence raisonnable, des contrôles et vérifications des antécédents, des mesures contractuelles) pour assurer le plein respect du présent article, si le matériel de la Société est revendu à une tierce partie par le Client. En cas de violation du présent article, pour quelque raison que ce soit et à tout moment, le Client doit en informer la Société sans délai, qui se réserve le droit d'agir conformément aux obligations légales énoncées au paragraphe 4 de l'article 12g du règlement susmentionné et d'appliquer des mesures correctives le cas échéant.

### 16.6. Limitation des services FANUC dans certains pays

16.6.1. Le Client reconnaît que la Société ne vend pas de produits aux pays dits "d'auto-maintenance", définis comme les pays où la Société n'est pas représentée par l'une de ses filiales. Veuillez consulter le site web de la Société pour accéder à la liste des points de service à la clientèle.

16.6.2. Le Client reconnaît que la Société n'assurera aucun service ni aucune activité liée à la garantie sur site, ni n'expédiera aucune pièce détachée vers une destination d'Auto-maintenance. Toute activité après-vente relève de la seule responsabilité du Client.

16.6.3. Ceci s'applique également lorsque les produits FANUC sont utilisés comme composants d'autres produits.

### 16.7. Utilisation finale (risque de prolifération des armes de destruction massive et d'accumulation d'armes conventionnelles)

16.7.1. Le Client reconnaît que les articles de la Société ne peuvent être utilisés pour le développement, la production, l'utilisation ou l'accumulation d'armes de destruction massive, y compris, mais sans s'y limiter, les armes nucléaires, biologiques ou chimiques, les missiles ou les drones.

16.7.2. En outre, la politique de la Société interdit la vente, l'approvisionnement, la revente, la location ou le transfert, par quelque moyen que ce soit, de tous les articles ayant une utilisation finale ou un utilisation final militaire ou d'armes conventionnelles en dehors des pays suivants : Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, République de Corée, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni de Grande-Bretagne, Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique.

### 16.8. Produits FANUC utilisés comme composants d'autres produits

16.8.1. Le Client convient que, lorsqu'il intègre le produit de la Société en tant que composant de son propre produit, il a la responsabilité de se conformer aux Lois sur le contrôle des exportations applicables et de classer le produit en fonction de ces lois, y compris du pays à partir duquel le produit sera exporté.

### 16.9. Clause de non-responsabilité et d'indemnisation

16.9.1. Le Client s'engage par les présentes à défendre, indemniser et tenir la Société indemne de toute responsabilité, perte, dommage (y compris les atteintes à la réputation) ou coûts (y compris les frais de justice) encourus ou subis par la Société à la suite de toute violation, acte de négligence ou omission, ou manquement délibéré de la part du Client ou de ses représentants, agents ou distributeurs, résultant directement ou indirectement de l'exécution (ou de la non-exécution) par le Client ou l'un de ses représentants, agents ou distributeurs de toute obligation en vertu des présentes Conditions.

### 16.10. Suspension et résiliation

16.10.1. La Société ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client pour toute perte ou dommage résultant d'un retard ou d'un manquement dans l'exécution de tout ou partie de ses obligations si ce retard ou ce manquement est directement ou indirectement dû à l'entrée en vigueur de lois sur le contrôle des exportations, la corruption ou la non-concurrence, ou à toute demande des autorités. Le Client reconnaît également que la Société ne pourra être tenue responsable si le retard ou le manquement dans l'exécution résulte d'une exigence liée à une licence d'importation ou d'exportation émanant de l'autorité nationale du pays où se trouve le bureau de vente de la Société, d'un autre pays de l'UE ou du Japon.

16.10.2. Les obligations de la Société seront suspendues dans la mesure et pour la durée nécessaires pour se conformer à une telle demande ou à de telles lois. Dans le cas où la suspension durerait plus de six (6) mois, la Société ou le Client pourra résilier tout contrat sans encourir de responsabilité.

### 16.11. Conflit d'intérêts

16.11.1. Les deux parties devront divulguer rapidement tout conflit d'intérêts réel ou potentiel pouvant survenir au cours de la préparation, des discussions et de la conclusion du présent contrat. Les parties conviennent de gérer tout conflit d'intérêts identifié de manière éthique et transparente, en prenant les mesures appropriées pour atténuer ou éliminer de tels conflits. Un tel conflit d'intérêts sera divulgué à l'adresse [compliance@fanuc.eu](mailto:compliance@fanuc.eu).

### 16.12. Clause anti-corruption

16.12.1. La Société et le Client déclarent leur engagement envers des pratiques commerciales éthiques et la prévention de la corruption ainsi que des conflits d'intérêts dans tous les aspects de leur relation.

16.12.2. En particulier, les parties garantissent que ni l'une ni l'autre des parties, ni aucun de leurs employés, agents ou représentants n'a ni n'aura, directement ou indirectement, offert, payé, promis de payer, autorisé le paiement ou accordé un avantage financier ou autre, en espèces ou en nature, à toute personne, y compris, mais sans s'y limiter, des fournisseurs, des clients, des fonctionnaires ou des particuliers, dans le but d'obtenir ou de conserver des affaires ou de s'assurer tout autre avantage indu dans le cadre des présentes Conditions.

### 16.13. Clause de non-concurrence

16.13.1. La Société et le Client conviennent de mener leurs activités dans le respect d'une concurrence loyale et s'engagent à s'abstenir de toute pratique anticoncurrentielle, y compris, mais sans s'y limiter, la fixation des prix, le partage ou la segmentation de marchés, l'intégration verticale ou horizontale, la manipulation des appels d'offres ou tout autre comportement susceptible d'enfreindre le droit de la concurrence.

16.13.2. Les parties s'engagent à ne pas échanger d'informations commerciales ou confidentielles ni conclure d'accords ou de transactions susceptibles d'avoir un impact négatif ou déloyal, du point de vue du droit de la concurrence, sur l'ensemble du marché, les fournisseurs, les clients ou les concurrents.

### 16.14. Clause pénale

16.14.1. Le Client accepte, déclare et s'engage à verser à la Société une pénalité équivalente à trois (3) fois le prix total indiqué dans la confirmation de la commande, au cas où le Client violerait l'une des obligations découlant du présent article 16.

16.14.2. Le montant de la pénalité mentionnée ci-dessus est déterminé en tenant compte de l'importance de la relation commerciale entre les Parties et convenu d'un commun accord. Le Client déclare, accepte et s'engage à ne pas demander l'annulation ou la réduction du montant de la pénalité en invoquant le caractère excessif de ce montant et renonce par avance à tous droits en ce sens. L'exécution du contrat, l'acceptation de l'exécution ou le défaut et l'application des dispositions relatives à la violation des présentes Conditions ne feront pas obstacle à la demande ou au paiement de la pénalité. La Société se réserve le droit de demander d'autres dommages-intérêts. La clause pénale est indépendante des présentes Conditions ou du Contrat et demeure en vigueur indéfiniment entre les Parties du fait qu'il s'agit d'un engagement autonome qui perd son caractère accessoire après l'expiration des présentes Conditions ou du Contrat.

## 17. AFFECTATION

Les droits et obligations du Client au titre de tout contrat de fourniture de marchandises ou de services ne pourront être cédés sans l'accord écrit préalable de la Société.

## 18. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

18.1. La Société traite les données personnelles (telles que le nom complet, l'adresse électronique, l'adresse physique et le numéro de téléphone) conformément aux lois sur la protection des données applicables, uniquement à des fins comptables et pour d'autres activités liées à l'entreprise. Les données personnelles ne seront partagées avec des tiers que si des mesures de sécurité appropriées sont en place. La Société ne conserve les données personnelles que pour la durée nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été collectées, ou comme l'exige la loi. Toute plainte concernant le traitement des données doit être adressée et déposée auprès de l'autorité de contrôle compétente. Pour de plus amples informations, pour signaler une violation de la protection des données ou pour demander des modifications des données personnelles, veuillez contacter la Société à l'adresse [dataprotection@fanuc.eu](mailto:dataprotection@fanuc.eu). Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique de confidentialité de la Société : <https://www.fanuc.eu/uk/en/privacy-and-cookie-policy>.

## 19. INTERPRETATION ET LOI APPLICABLE

19.1. Le Contrat sera à tous égards régi et interprété conformément au droit Français et sera réputé avoir été conclu en France. Les parties conviennent de se soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux Français.

19.2. Si une disposition ou une partie d'une disposition des présentes Conditions est déclarée nulle ou inapplicable, cette disposition ou partie sera réputée supprimée du présent accord. Les autres dispositions des présentes Conditions resteront pleinement en vigueur et les parties s'engagent à faire des efforts raisonnables pour veiller à ce que cette disposition soit remplacée par une disposition valide et applicable, reflétant l'esprit et l'intention des présentes Conditions.

19.3. Si une disposition ou une partie d'une disposition des présentes Conditions est invalide, illégale ou inapplicable, les parties négocieront de bonne foi afin de modifier cette disposition de manière à ce qu'elle devienne légale, valide et applicable, tout en atteignant, dans toute la mesure du possible, le résultat commercial escompté de la disposition initiale.

## 20. COMMERCE ELECTRONIQUE

La Société peut conclure des contrats valables avec les Clients par voie électronique. De même, il est permis de valider électroniquement tout document relatif à la mise en œuvre des Services, aux Formations FANUC ou à la livraison des Marchandises. Ceci ne s'applique pas à la résiliation d'une commande ou d'un contrat et/ou dans les cas où des sanctions et/ou des demandes de dommages-intérêts sont appliquées.

## 21. CONFIDENTIALITE

21.1. Chaque partie s'engage à ne divulguer, à aucun moment pendant la durée du Contrat et pendant une période de deux ans après la résiliation ou l'expiration de celui-ci, aucune information confidentielle concernant les activités, les actifs, les affaires, les clients ou les fournisseurs de l'autre partie, sauf dans les cas autorisés par l'article 20.2. ci-dessous.

21.2. Chaque partie peut divulguer les informations confidentielles de l'autre partie :

21.2.1. à ses employés, dirigeants, représentants, contractants, sous-traitants ou conseillers qui ont besoin de connaître ces informations pour exercer les droits de la partie ou remplir ses obligations en vertu du Contrat. Chaque partie veillera à ce que ses employés, dirigeants, représentants, contractants, sous-traitants ou conseillers auxquels elle divulgue les informations confidentielles de l'autre partie respectent les dispositions du présent article 21 ; et

21.2.2. si la loi, un tribunal compétent ou toute autorité gouvernementale ou de régulation l'exige.

21.3. Aucune des parties n'utilisera les informations confidentielles de l'autre partie à d'autres fins que pour exercer ses droits et remplir ses obligations en vertu du Contrat ou en lien avec celui-ci.

21.4. En cas de résiliation du Contrat et/ou des Conditions pour quelque raison que ce soit, le Client devra détruire ou retourner à la Société toute information confidentielle lui appartenant, à la demande écrite de la Société.

## 22. INDIVISIBILITE

22.1. Les présentes Conditions constituent l'intégralité de l'accord entre les parties.

22.2. Chaque partie reconnaît qu'en concluant le Contrat, elle ne se fonde sur aucune déclaration, assurance ou garantie (qu'elle ait été faite de bonne foi ou par négligence) qui ne figure pas dans le Contrat. Les parties conviennent qu'elles ne peuvent faire valoir aucune réclamation pour fausse déclaration innocente ou négligente, ni pour erreur négligente, fondée sur une quelconque déclaration figurant dans le Contrat.

## 23. Renonciation

23.1. Une renonciation à un droit ou à un recours n'est effective que si elle est faite par écrit et ne sera pas considérée comme une renonciation à un droit ou à un recours ultérieur.

23.2. Un retard ou un défaut dans l'exercice, ou l'exercice unique ou partiel d'un droit ou d'un recours ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à tout autre droit ou recours, et n'empêchera ni ne limitera l'exercice ultérieur de ce droit ou de tout autre droit ou recours.

## 24. Résiliation

24.1. Sans limiter ses autres droits ou recours, la Société peut résilier le présent Contrat, unilatéralement, sans verser d'indemnité, avec effet immédiat, par notification écrite au Client si :

24.1.1. Le Client commet une violation substantielle de l'une des dispositions du Contrat et (si cette violation est susceptible d'être réparée) ne remédie pas à cette violation dans un délai de 14 jours à compter de la notification écrite l' enjoignant de le faire ;

24.1.2. Le Client est soumis, volontairement ou non, aux procédures d'insolvabilité, de faillite, de sursis de paiement, de liquidation, de concordat ou de désignation des curateurs, ou cesse de facto ses activités sans intention de les reprendre, ou modifie substantiellement ses domaines d'activité, ou cède la totalité ou une partie importante de ses actifs ;

24.1.3. Le Client suspend, menace de suspendre, cesse ou menace de cesser d'exercer la totalité ou une partie substantielle de ses activités ; ou

24.1.4. La situation financière du Client se détériore au point de justifier raisonnablement l'opinion selon laquelle sa capacité à exécuter les termes du Contrat est compromise.

24.2. Sans limiter ses autres droits ou recours, la Société peut suspendre la fourniture des marchandises ou services en vertu du Contrat ou de tout autre contrat conclu entre le Client et le Fournisseur si le Client fait l'objet de l'un des événements énumérés dans les articles 24.1.2 à 24.1.4 ci-dessus, ou si la Société estime raisonnablement que le Client est sur le point de faire l'objet de l'un d'entre eux, ou si le Client ne paie pas tout montant dû en vertu du présent Contrat à la date d'échéance.

24.3. Sans limiter ses autres droits ou recours, la Société peut résilier le Contrat avec effet immédiat en adressant une notification écrite au Client si ce dernier ne paie pas tout montant dû en vertu du Contrat à la date d'échéance.

24.4. En cas de résiliation du Contrat pour quelque raison que ce soit, le Client devra immédiatement payer à la Société toutes les factures payables et les intérêts dus, et, pour toute fourniture de marchandises ou de services pour laquelle aucune facture n'a été soumise, la Société soumettra une facture, qui devra être payée par le Client dès sa réception.

24.5. La résiliation ou l'expiration du Contrat, quelle qu'en soit la cause, n'affectera pas les droits et recours des parties qui sont acquis au moment de la résiliation ou de l'expiration, y compris le droit de réclamer des dommages-intérêts en raison de toute violation du Contrat existant à la date de la résiliation ou de l'expiration ou avant cette date.

24.6. Toute disposition du Contrat qui, expressément ou implicitement, est destinée à entrer en vigueur ou à continuer de s'appliquer après la résiliation ou l'expiration du Contrat restera en vigueur dans son intégralité.

# FANUC France - STANDARD TERMS AND CONDITIONS OF SALE

## 1. DEFINITIONS

- 1.1. In these Conditions, unless the context requires otherwise the following expressions shall have the following meanings:
  - 1.1.1. "Company" being FANUC Choose an item.
  - 1.1.2. "Conditions"- these standard Conditions of Sale
  - 1.1.3. "Customer"- the party named as the Customer in the Order Confirmation
  - 1.1.4. "Delivery Invoice" - the invoice issued on or around the date of dispatch or delivery of the goods, as appropriate
  - 1.1.5. "Guaranteed Date of Delivery" - the date shown on the Order Confirmation agreed separately in writing by the Customer and the Company
  - 1.1.6. "Order Confirmation"- the Company's official written order acknowledgement of the Customer's order
  - 1.1.7. "Product" – means Robots, Robomachines, or CNC Systems by FANUC.
  - 1.1.8. "Product Sales"- the sale of; Robots, Robomachines, and/or CNC Systems, Laser Systems and Automation Systems
  - 1.1.9. "Spare Parts"- the sale of hardware and software (excluding Product Sales)
  - 1.1.10. "Software"- the sale of application and system software
  - 1.1.11. References to "Contract(s)" or "the Contract" are references to the contract between the Customer and the Company, as set out in the Order Confirmation, Delivery Invoice and as governed by these Conditions

## 2. VALIDITY AND ACCEPTANCE

- 2.1. All details regarding the Product Sales, Software and/or Spare Parts shall be specified by the Company in the offer in accordance with the Company's current stock status and the offer may be revised by the Company accordingly.
- 2.2. Unless previously withdrawn or otherwise stated, any offer of Product Sales, Spare Parts and/or Software by the Company remains valid for 30 calendar days after the date of issue.
- 2.3. Contracts for Product Sales, software and/or Spare Parts only become valid and binding upon the Company following the issuance by the Company of a written Order Confirmation.
- 2.4. Contracts for Emergency services, being defined as unplanned repair or rectification of software and/or hardware, become valid and binding upon the Company only through the dispatch of qualified personnel to the premises where the service is to be carried out.
- 2.5. Unless agreed in writing between the Customer and the Company upon a Contract becoming binding upon the Company as set out in 2.2 and 2.3 above, the Customer is deemed to have accepted these Conditions and agrees to be bound by them. The Customer declares that they have read the provisions and expressly accept them by accepting the offer sent by FANUC.
- 2.6. Acceptance of amendments to existing orders will require a new Order Confirmation. Any clause additional or contrary to those included in these Conditions shall be deemed invalid unless specifically accepted to have precedence (in writing) by the Company.
- 2.7. The Company's confirmation or fulfillment of orders accepted under these Terms and Conditions does not constitute a guarantee or obligation to accept future orders from the Customer. The Company reserves the right to decline any order at its sole discretion and without providing a reason. In such cases, the Customer shall have no right to claim compensation, including for loss of profit, nor shall it be entitled to terminate these Terms and Conditions or the Contract on these grounds.

## 3. FORMATION OF CONTRACT, CANCELLATION & AMENDMENTS

- 3.1. All contracts of sale are exclusively subject to these Conditions and cannot be altered by the Customer without written acceptance by the Company.
- 3.2. The Customer accepts and agrees that the Company may amend these standard Conditions upon 14 days' written notice provided to the Customer.
- 3.3. No terms or conditions contained in the Customer's purchase order, acknowledgements, acceptances or similar documents will form part of the Contract and the Customer waives any right to which it might have to rely on such terms or conditions. These Conditions apply to the Contract to the exclusion of any other terms that the Customer seeks to impose or incorporate, or which are implied by law, trade custom, practice or course of dealing.
- 3.4. Any provision or part of provision of these Conditions, which is or may be void or unenforceable shall, to the extent of such invalidity or unenforceability, be deemed severable and shall not affect any other provision or part of provision of these Conditions.
- 3.5. The Customer will not be entitled to cancel the Contract in whole or in part thereof, nor will the Customer be entitled to delay in the performance of its obligations under the Contract without the Company's written consent, which will only be given on terms which will indemnify the Company against all direct and indirect losses arising in connection with such cancellation or delay.
- 3.6. Should the Customer cancel an order in whole or in part, the Customer shall pay to the Company the full value of delivered but unpaid goods and/or services, in addition to direct costs proven reasonably incurred by the Company as a result.
- 3.7. Except as otherwise provided in these Conditions, drawings, photographs, specifications, dimension and weights submitted by the Company must be taken as approximate only and do not form part of the Contract, nor shall they be treated as constituting a representation that goods of that type will be supplied to the Customer.
- 3.8. The Customer acknowledges the right of the Company to consider any Order confirmed by the Company as cancelled after a period of six months has elapsed from the date when the goods or services are made available to the Customer. In such case, the aforementioned cancellation costs shall apply, notwithstanding any other amounts due under the Order Confirmation.
- 3.9. In addition, the Company reserves the right to cancel, postpone or otherwise delay services and training due to circumstances beyond its control. The Customer may request a change to an order by submitting a written Change Order Request. Upon receipt, the Company will review the request and provide a written response. Changes may be granted upon the Company's express written agreement.

If accepted, the Company will provide a quotation, including labour, materials, equipment, and any other expenses directly or indirectly associated with the change.  
The Company will provide an updated delivery or project timeline reflecting the impact of the change. Any delays caused by the change will be documented, and any effect on the project completion date will be taken into consideration in the costs estimate.  
The Customer agrees to compensate the Company for any indirect costs and losses incurred due to the approved change, including but not limited to, disruption of scheduled work, reallocation of resources, loss of productivity and any additional project management and administrative efforts.

## 4. PRICE AND VARIATION OF PRICE

- 4.1. All prices quoted are exclusive of any applicable VAT or any other taxes, duties and charges if not otherwise specified.
- 4.2. The Company shall be entitled to adjust the price to take account of any delay on the part of the Customer in supplying information required to complete the order; or of any alteration made by the Customer to specifications or other information supplied to the Company.
- 4.3. The Company's prices are as per the quotation supplied or based on the Company's current price list. If the Company agrees to invoice in any other currency than as quoted, it shall be at an exchange rate determined by the Company, acting reasonably. The Company reserves the right to adjust the quotation if the spot rate, for the specified currency, changes by more than 5% from the rate on the date of the quotation.
- 4.4. All extras and accessories ordered but not specified in the Company's quotation will be charged for separately as will the costs of all tests, alterations, additions and other work undertaken at the Customer's request.

## 5. INVOICING AND PAYMENT

- 5.1. Subject to the Company's approval of the Customer's credit rating, full payment of all invoiced items shall be made in the invoice currency so that the Company receives payment within 30 calendar days from invoice date, unless for a deposit invoice or otherwise specified within the Company's quotation, Order Confirmation or otherwise expressly agreed by the Company in writing.
- 5.2. The Customer accepts that all invoices are issued on the following basis, unless otherwise specified within the Company's quotation or Order Confirmation or otherwise expressly agreed by the Company in writing:
  - 5.2.1. For Product Sales:
    - 5.2.1.1. 30% of the Order Confirmation price to be invoiced following placement of the order and payable within 7 calendar days from invoice date;
    - 5.2.1.2. 70% of the Order Confirmation price to be invoiced on dispatch of the goods and payable within 30 calendar days from invoice date;
    - 5.2.1.3. Invoices stages for automation and system projects to be agreed at time of quotation.
  - 5.2.2. For Spare Parts, Training and Service:
    - 5.2.2.1. 100%, full payment, to be invoiced on dispatch of the goods or provision of the training or service, whichever occurs first.
- 5.3. In the event that the Customer fails to make payment for goods or services, or fails to take delivery of any of the goods, or commits any other breach of Contract, then all sums outstanding in respect of goods and services shall become due and payable immediately and the Company, in their absolute discretion and entirely without prejudice to any other rights and remedies they may have, may:

- 5.3.1. Charge interest to the Customer at the Euribor reference rate for the last current month plus three (3) percentage points from the date when payment in question becomes due to the date of actual payment; In accordance with the law, the company will charge a flat-rate recovery fee of €40 excluding VAT.
- 5.3.2. Suspend future deliveries of goods to the Customer under the Contract in question or under any other Contract and/or terminate any such Contract(s) without any liability upon the Company; and
- 5.3.3. Withdraw credit facilities for future orders without liability upon the Company.
- 5.3.4. In addition to the interest charged under clause 5.3.1, the Company reserves the right to impose a contractual fine in the amount of 0.5% for every commenced day of default with payment of any due amounts for Goods and Services until payment is made in full. This fine serves as a penalty for late payment and is without prejudice to the Company's right to halt all contracted deliveries of Goods and Services, unilaterally modify payment terms, or withdraw from valid contracts without any financial or other liability. This action does not affect the Company's right to seek compensation for damages arising from incomplete payments.
- 5.4. If credit is required, the Customer shall supply sufficient financial information for the Company to evaluate and assign a credit limit. Ongoing credit facilities are subject to review of financial information obtained through credit reference agencies and payment terms being adhered to, and can be reduced or withdrawn without formal notification.
- 5.5. Payments shall be made without any deduction whatsoever, howsoever arising, whether in FRANCE or worldwide, for set-off or counterclaim and free and clear of bank charges at the bank specified by the Company.
- 5.6. The terms of invoicing and payment set out in clause 5 shall not be delayed by any request from the Customer to postpone delivery of the products or services.

## 6. DELIVERY

- 6.1. Unless otherwise specified in the Company's Order Confirmation, Product Sales shall be delivered DAP (Delivered at Place) in accordance with INCOTERMS 2020. Transportation costs will be added to the invoice, unless otherwise agreed upon in writing by the Company.
- 6.2. The period of delivery of goods shall be governed by the Order Confirmation and shall begin on the date of the Order Confirmation, provided that all specifications have been given to the Company prior to that date. Timely supply is conditional upon timely receipt of all documents required to be furnished by the Customer, necessary licenses and releases, timely clarification and approvals of plans and observance of the terms of payment agreed upon and other obligations.
- 6.3. If the aforementioned conditions for the delivery of goods or services are not met, the period allowed for supply shall be extended accordingly. If delivery is delayed for reasons for which the Customer is responsible, supply shall be deemed timely if notice that goods are ready for shipment has been given within the agreed period. The Customer shall indemnify the Company for any damages that the delayed delivery may cause to the Company.
- 6.4. Any agreed upon time for completion of delivery shall be binding only to the extent that this has been expressly stipulated and accepted by both parties in writing.
- 6.5. Unless the contrary is expressly stipulated by the Company in writing, periods for supply of deliveries are given as purely indicative. The Company shall not be liable for any costs or penalties incurred or loss of revenues experienced by the Customer due to delay in manufacturing, dispatch or delivery.
- 6.6. Unless otherwise specified by the Company, delivery of the ordered goods will be completed in a single shipment using the Company's standard packaging. However, alternative packaging options and split deliveries may be arranged at the Customer's request. Any additional costs related to packaging and shipping will be charged to the Customer's account, unless otherwise agreed in writing by the Company.
- 6.7. Delivery is deemed complete if no discrepancies are reported within 14 days of receipt of the Goods.
- 6.8. Goods not collected by the Customer within 60 days of notification of availability shall be subject to storage charges amounting to 2% of the value of the Goods per month.
- 6.9. Any amendments or changes to the items, quantities, configurations, packaging or method of delivery specified in the Order Confirmation may result in a delay in the delivery of the goods ordered, which shall not result in any liability upon the Company. Additional charges may also apply.
- 6.10. The Company accepts no responsibility for delays in delivery that occur beyond the control of the Company (including, but not limited to, situations such as disruptions in customs procedures and epidemic diseases described as epidemics and/or pandemics).
- 6.11. In the case of Product Sales or components thereof, if the Customer does not take physical delivery of the on the date specified in the Order Confirmation or as otherwise agreed between the Customer and the Company, the Company reserves the right, at its sole discretion and entirely at the Customer's risk and expense, to either dispatch the goods to the Customer or arrange for their storage. Any such storage of the goods will be invoiced to and paid for by the Customer including the costs for necessary and industrial standard insurances. The mechanism and manner of storage will be at the full discretion of the Company and shall reflect the reasonable costs of storage.
- 6.12. The Company accepts no liability for non-delivery or damage in transit, except in the case of goods sold "DELIVERED" and in such case the Company's responsibility will be limited to replacing or repairing the missing or damaged goods or, at the Company's option, refunding the purchase price.
- 6.13. Where the Company provides a Guaranteed Date of Delivery in writing to the Customer, no claim by the Customer for any non-delivery shall be valid unless the Company is notified within 7 calendar days after the guaranteed date of delivery. If the Customer fails to notify the Company within this 7-day period, the Company shall be deemed to have delivered the Goods as agreed and the Customer is barred from bringing any claim, howsoever arising from the non-delivery, after the expiry of the 7-day period set out in this clause 6.11.
- 6.14. In all other circumstances where the Company does not provide a Guaranteed Date of Delivery in writing to the Customer, no claim by the Customer for any non-delivery shall be valid unless the Company is notified within 7 calendar days after the date of the Delivery Invoice. If the Customer fails to notify the Company within this 7-day period, the Company shall be deemed to have delivered the Goods in due time and the Customer is barred from bringing any claim, howsoever arising from the non-delivery, after the expiry of the 7-day period set out in this clause 6.12.
- 6.15. Goods damaged in transit must be reported to the Company by signing the delivery note "DAMAGED ON ARRIVAL" and returning it to the Company so as to be received by the Company within 5 calendar days of delivery. Delivery notes sent by e-mail shall be deemed to have been received on transmission provided that a hard copy follows in the post. Any damaged Goods must be retained (including wrappings, cartons, or other packaging) for inspection.
- 6.16. The Customer is responsible for the proper disposal of all materials used in packing, protecting and transporting all products supplied by the Company to the Customer.

## 7. ACCEPTANCE BY THE CUSTOMER

- 7.1. If the Customer does not notify the Company within 30 calendar days of delivery that the goods do not conform to the Order Confirmation, they shall be deemed to have accepted the goods.
- 7.2. If the Customer does notify the Company within the above time limit in clause 7.1, that the goods do not conform to the Order Confirmation, they shall give sufficient details of this and allow the Company reasonable opportunity to inspect and rectify the goods. Upon the Company doing so to the Customer's reasonable satisfaction, such satisfaction being to an objective standard (of the reasonable Customer) for the goods that have been delivered, the goods shall be deemed to be accepted by the Customer.

## 8. WARRANTY

- 8.1. The Company warrants that maintenance and works carried out shall be free from any defects in workmanship for a period of twelve (12) months, from the date of delivery.
- 8.2. The Customer is encouraged to register the Product, within the initial twelve (12) months from date of delivery, at "www.fanuc.eu/de/en/lifetime-management/registration-form" to receive an additional 12-month warranty. Failure to register the Product within the first twelve (12) months from date of delivery, will limit the warranty period to the period stated in clause 8.1 above.
- 8.3. The Customer is encouraged to perform all repairs and services with the Company during the initial 12-month statutory warranty period mentioned in clause 8.1.
- 8.4. Any and all repairs required during the additional warranty period, (clause 8.2), must be carried out exclusively by the Company to maintain the warranty with the Company. The Company shall have no warranty obligations with respect to defects or direct or indirect damages resulting from alterations or from repairs carried out by the Customer or any other third party. In case of installation by the customer or a third party, the Customer shall provide proof that the part subject to warranty failed in the course of normal operation.
- 8.5. The Company reserves the right to invalidate the Product warranty if any unauthorized repairs or interventions are performed by the Customer or any third party not authorized by the Company or if the Product is fitted with non-original spare parts, extras, or accessories.
- 8.6. The Company shall have no liability, whether in contract, tort, negligence, or otherwise, to the Customer concerning non-FANUC manufactured products, except to the extent that the manufacturer's warranty for such non-FANUC products allows the Company to transfer the manufacturer's warranty to the Customer. Replacement of non-FANUC manufactured products outside Europe will only be carried out through the Customer at its European registered address.
- 8.7. If the Customer delays delivery after the date specified on the Order Confirmation or as otherwise agreed between the parties, then the warranty period for all products shall be reduced on a pro-rata basis.

- 8.8. The Company's total liability under this warranty, whether in contract, tort (including negligence), breach of statutory duty, or otherwise, shall be limited to the replacement or repair of the defective product or part, as determined by the Company. Under no circumstances will the Company be liable for indirect, incidental, punitive, special, or consequential damages, including, but not limited to, loss of profits, loss of revenue, loss of use, loss of production, or costs of substitute goods, whether such damages were foreseeable or not.
- 8.9. This warranty shall not cover damages caused by misuse, improper installation, excessive wear and tear, lack of proper maintenance, failure to follow the Company's operating instructions, or external causes such as accidents, environmental conditions, or force majeure events (including but not limited to natural disasters, war, terrorism, strikes, or governmental actions).
- 8.10. Except as expressly set forth in this agreement, the Company disclaims any and all other warranties, conditions, or representations (whether express, implied, oral, or written) with respect to the Product, including any implied warranties or conditions of merchantability, fitness for a particular purpose, or non-infringement, to the extent permitted by law.
- 8.11. In order to claim warranty service, the Customer must notify the Company in writing of the defect within the applicable warranty period and provide sufficient details about the issue, including relevant product information and purchase records. The Company shall, at its discretion, assess the claim and determine whether the product qualifies for repair or replacement under this warranty. The Customer may be required to return the defective product to the Company at the Customer's expense.
- 8.12. In the event that the product needs to be returned to the Company for repair or replacement under this warranty, the Customer shall be responsible for properly cleaning, packaging and shipping the product to the Company's designated service centre at the Customer's cost. The Company shall bear the cost of return shipping of repaired or replaced products to the Customer.
- 8.13. Upon expiration of the applicable warranty period, the Company shall have no further obligations or liabilities in respect of any defects or non-conformance of the Product, and any repairs or replacements required thereafter will be subject to the Company's then-current service rates and charges.
- 9. PRODUCT RETURNS AND REPAIRABLE SPARE PARTS**
- 9.1. The Company declines any obligation to accept returns for non-FANUC manufactured products. Requests for returns of non-FANUC manufactured products thereof will be analysed by the Company, and if accepted (such acceptance being entirely at the Company's discretion), a restocking fee shall apply.
- 9.2. When purchasing a spare part, the Customer may return a defective part, and if eligible shall be entitled to the credit set out below, including any applicable discounts, should the returned part be repairable or remanufactured by the Company. The Company shall advise which Spare Parts are eligible for this credit. In order to qualify for the return credit, the Company must receive the defective part within 10 calendar days after delivery of the newly purchased part. The Company may at its own discretion agree to deliveries after this deadline, in which case the Company reserves the right to reduce the exchange credit by 5% each week of delay in sending back the defective part. Any credits applicable shall be issued to the Customer once the newly purchased part has been paid for in full.
- 9.2.1. All motors shall be entitled to a credit of 20% of the price paid for the newly purchased part.
- 9.2.2. All other eligible parts shall be entitled to a credit of 30% of the price paid for the newly purchased part.
- 9.3. The Company accepts the return of non-used, packed and sealed Spare Parts, within 10 calendar days from the date of delivery of the part, against a restocking fee of 15% of the list price of the part.
- 9.4. Any used, unpacked Spare Parts, or Spare Parts where the seal is broken shall be treated as defective parts and shall therefore qualify for a maximum credit as stated in clause 9.2. above.
- 9.5. The Company does not accept returns of Software, books, manuals or other printed or electronically stored media.
- 10. PROVISION OF SERVICES AND TRAINING**
- 10.1. The Customer shall immediately notify the Company if they cannot facilitate the Company carrying out the work at the agreed time. Any agreed time for commencement or completion of the work shall then be extended accordingly and be subject to the availability of the Company's personnel at a date or time different to those initially agreed.
- 10.2. Where the services are to be carried out at the premises of the Customer, the Customer shall ensure that the following matters are satisfied before the agreed date for the commencement of the services:
- 10.2.1. Before the services commence, the Customer shall inform the Company's representative of all relevant health and safety regulations in force at its premises and guarantee that all necessary safety and precautionary measures, including compliance with all applicable health and safety legislation, have been taken. The Customer shall ensure that the services are not carried out in surroundings that are or may potentially be unhealthy or dangerous and shall maintain all safety and precautionary measures throughout the performance of the Company's services.
- 10.2.2. The Company's personnel shall be prepared to commence work as per the agreed schedule and will operate during regular business hours. If the Customer is given reasonable notice, the Company may also perform work outside of normal business hours as necessary.
- 10.3. Should the matters set out in clause 10.2 above fail to be guaranteed, the Company's personnel shall be entitled to defer the performance of the service prior to or during its commencement until such time when the health and safety conditions are guaranteed. The Company shall not be held responsible for any costs incurred or loss of revenues experienced by the Customer as a result of a delay due to absence or insufficiency of health and safety conditions. The Customer shall indemnify the Company for any damages that the delayed delivery may cause to the Company.
- 10.4. The services described in the scope of the quotation, for application support, shall be made under the direction of the Customer. Therefore, and except in cases of wilful misconduct, the Company shall not be deemed to have acquired any or all of the Customer's obligations and risks in the design, development, manufacturing or operation of the equipment subject to the application support. As such, the Company shall be held free of any claim related to any loss of contracts or profit or for any direct, indirect, special or consequential loss suffered by the Customer or by any third party.
- 10.5. Bookings for a training course must be confirmed in writing. A purchase order for the Customer's training course reservation is due no later than 30 calendar days prior to attendance of the training course. The Company reserves the right to refuse entry into a training class if the purchase order is not received prior to attending.
- 10.6. If the Customer does not attend a pre booked Company training course, and has not previously informed the Company, the full course fee shall be payable.
- 10.7. Written confirmation of cancellation or a request to transfer a training course to another date must be received 30 calendar days prior to the course start date. All transfers must be taken within a period of six months from the original course date. The following charges will apply, dependent on notice given:
- 10.7.1. 30 working days prior to the course start date - no charge;
- 10.7.2. Less than 30 working days' notice given - 50% of the course fee; and
- 10.7.3. Less than 14 working days' notice given 100% of the course fee.
- 10.8. If the Customer arrives late for a Company training course or is absent from any session, the Company reserves the right to refuse to accept the Customer for training if the Company feels the Customer will gain insufficient knowledge or skill in the time remaining.
- 11. LIMITATION AND EXCLUSION**
- 11.1. Any performance figures are merely indicative and cannot take into consideration the conditions under which the Customer will use the goods or services supplied, and shall not expose the Company to liability unless such performance is confirmed in writing prior to the delivery.
- 11.2. Without limitation to Clause 11.3. below, the Customer acknowledges that in entering into the Contract, the Customer does not rely on and shall have no rights or remedies in respect of, any representation or warranty (whether made innocently or negligently) that is not set out within these Conditions.
- 11.3. The Customer accepts that any advice or assistance provided by the Company, which is not part of the quotation, shall not engage the Company's liability under any circumstances, whether in contract, warranty, tort, negligence or otherwise. For the avoidance of doubt, and without limitation to the exclusions set out in the previous sentence of this Clause 11.3., the Customer shall not have any claim for misrepresentation (whether made innocently or negligently) in relation to these Conditions.
- 11.4. To the fullest extent permitted by the applicable law, the Company will not be liable for any business interruption or loss of profit or revenue, materials, anticipated savings, data, contract goodwill (whether direct or indirect in nature) or for any other form of incidental, indirect or consequential damages of any kind. The Company's maximum, cumulative liability relative to all other claims and liabilities, including obligations under any indemnity whether or not insured, will not exceed the cost of the products and/or services giving rise to the claim or liability. The restrictions on liability in this clause 11.4. apply to every liability arising under or in connection with the Contract including liability in contract, tort (including negligence), misrepresentation, restitution or otherwise.
- 11.5. If any goods supplied by the Company are sold, or passed into the possession or control, of a third party, whether in breach of clause 16. below or for any other reason, the Customer shall and will indemnify the Company against any and all claims whatsoever, howsoever arising from any jurisdiction worldwide, from any such third parties connected with or relating to such goods. The parties agree that the consideration for this clause is the willingness of the Company to supply such goods to the Customer under the terms of the Contract.
- 11.6. Nothing in the Contract and/or this Conditions is intended to, or shall be deemed to, establish any partnership or joint venture between the Company and the Customer, constitutes any party the agent of the other party, nor authorise any party to make or enter into any commitments for or on behalf of any party.
- 11.7. The provisions of this clause 11 shall survive any termination of any Contract for the supply of goods or services.
- 11.8. Nothing in the Contract limits any liability which cannot legally be limited, including liability for death or personal injury caused by negligence fraud or fraudulent misrepresentation.
- 12. INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS**
- 12.1. The Customer may not, under any circumstances, at any time erase, alter or deface the Company's name, or any of their trademarks, or attach any other trademark to the goods or juxtapose their trademarks with any other mark likely to cause confusion.
- 12.2. The copyright in each party's design, data sheets, packaging and literature and any other materials shall remain the property of that party and no rights or license (except as to the use for which Company goods are supplied) shall be granted hereby whether express or implied.
- 12.3. Should the Customer receive any claim that such goods infringe a patent, copy right or trade secret and the Customer provides the Company with all necessary information and assistance as well as the exclusive authority to defend and settle such claim, the Company will, at its own expense and option, defend or settle such claim. The foregoing states the Company's entire liability, for patent, copyright or trade secret infringement in connection to any sale of goods or services.
- 13. PASSING OF TITLE TO PROPERTY & RETENTION OF TITLE**
- 13.1. Until full payment has been received by the Company and until all other sums owed by the Customer to the Company on any account have been paid in full, regardless of delivery having been made, title shall not pass and:
- 13.1.1. The Company reserves title on any sold Product until full payment by Customer. In case of resale of the Product by Customer to any third party, the Customer shall ensure that title on Products as set forth here-above remain with the Company until full payment to the Company. The Customer shall not sell, unless title retention is ensured as indicated, part with nor pledge or purport to grant security over them or modify them in any way nor incorporate them into any other machine or device in such a way as to destroy or obscure their identity and shall not do or allow anything to be done which make them become a fixture but shall store the goods separate from other goods and marked in such a way that they are clearly identifiable as Company property. In case of doubt the Products in stock are considered as being concerned by title retention.
- 13.1.2. The Customer shall insure them for their full value against "all risks".
- 13.1.3. The Company shall be entitled, at any time, to inspect and/or to repossess the goods or detach the goods from anything to which they are attached or in which they are installed, without being responsible for any damage reasonably caused by such access.
- 13.2. Any Software provided by the Company to the Customer remains the property of the Company regardless of the right granted to the Customer or its end users to use the Software in connection with the operation of the related hardware supplied by the Company. The Software may not be copied, transferred or transmitted without the Company's prior written authorisation.
- 13.3. The Customer shall be responsible for:
- 13.3.1. Ensuring compliance with all statutory, government or local authority regulations and laws applicable in relation to goods ordered from the Company; and
- 13.3.2. Ensuring that all instructions, handbooks, notices and warnings issued by the Company are properly understood and complied with at all times by all persons using the goods or working within close proximity to them.
- 14. INSOLVENCY AND DEFAULT**
- 14.1. The Customer acknowledges and agrees that the Company has the right without prejudice to any other rights and remedies it may have, to enter the Customer's premises and repossess any goods in the event of default, delayed payment, or insolvency, prior to the transfer of ownership. In exercising this right, the Company may dismantle the goods as necessary, without incurring liability for any resulting damage. Upon such action, the Customer's right to use or dispose of the goods shall immediately terminate.
- 14.2. The Company shall retain the right to pursue legal action for the payment of any goods notwithstanding that property in them has not passed to the Customer.
- 14.3. The Company may also exercise its rights, without prejudice to any other rights or remedies it may have, if the Customer, voluntarily or involuntarily, becomes subject to insolvency, bankruptcy, liquidation, or similar proceedings; if the Customer ceases its activities and is unlikely to resume operations; if the Customer substantially changes its scope of activity; or if the Customer disposes of all or a significant part of its assets. In such events, all outstanding sums owed in respect of the goods shall become immediately payable.
- 14.4. Should the Customer make any composition or arrangement with its creditors, or should any legal process be instituted or any person or persons be appointed to control the Customer's affairs due to its failure to honour its debts, the Company shall be entitled at any time thereafter, and to the extent permitted by any applicable law, to forthwith terminate any Contract for the supply of goods or services and shall be held free from any direct, indirect or consequential claim or liability in respect to the termination of the Contract.
- 15. FORCE MAJEURE**
- 15.1. The expression "force majeure" shall mean any event of circumstances beyond the control of either party, including without prejudice to the generality of the foregoing, strikes, lock outs, trade disputes, accident to plant or machinery, shortage of any material, failure in whole or part of any power or energy supply, delays in or cancellations of deliveries or provision of services by third parties, riots, civil commotion, war national or international, emergency, destruction or damage due to natural forces, fire, flood, explosion, pandemic, epidemic and compliance with orders or requests of any national or local authority.
- 15.2. Except in relation to payment terms, neither party will be liable for breach of Contract if and to the extent that fulfilment of a term of these Conditions has been prevented, hindered or delayed by force majeure as defined in these Conditions, and in such event the time for fulfillment of such a term shall be extended for such a period as is reasonable in all the circumstances. It is understood between the parties that the contract may be terminated by either party if a force majeure event will last for six months or more, without such party being liable for damages to the other party by reason of such termination.
- 16. COMPLIANCE WITH EXPORT CONTROL LAWS, ANTIBRIBERY & COMPETITION CLAUSES**
- 16.1. The Customer acknowledges that any sale of goods, software, technology and services supplied by the Company under these Terms and Conditions require compliance with all applicable laws and regulations, including, but not limited to, rules on the trade of dual-use items as well as economic and financial sanctions, like those enacted or adopted by Japan, the United States, the European Union or its Member States and the country in which the Company selling office is registered ("Export Control Laws").
- The Customer acknowledges compliance with provisions and legislation aiming to combat unfair business practices and bribery like the French Sapin II Law, the US FCPA Act or the UK Bribery Act, as well as provisions foreseen in national Penal Codes.
- The Customer acknowledges compliance with regulations aiming to curb any behavior that may hinder competition and fair market.
- 16.2. The Customer agrees to cooperate fully and promptly with any reasonable requests for information or documentation made by the Company to ensure compliance with this clause. This cooperation includes, but is not limited to, providing access to relevant records, responding to inquiries, and facilitating any required audits or inspections.
- 16.3. Any breach of the clauses below shall be considered a material breach. In the event of a breach, the non-breaching Party may terminate the contract immediately as foreseen in Clause 23. Termination and pursue any legal actions as deemed appropriate.
- 16.4. Re-export**
- 16.4.1. The Customer agrees that any sale, resale, supply, export or reexport of the Company items are subject to applicable Export Control Laws, including those of the country in which the items are exported. Specifically, "DUAL USE GOODS" are listed in the Council Regulation (EU) 2021/821 and are subject to controls if exported from the European Union. If re-exported, the Customer is responsible to be compliant with all applicable export regulations and the Company may request proof of such compliance before providing any post-sales services. If the Customer is unable to provide appropriate proof of compliance the Company will exclude all services to the extent that this is legally possible. Insofar the Company is legally obliged to perform a service, this service will only be carried out in the country to which the Company itself has sold. The Customer hereby confirms that it has established procedures and controls to ensure compliance with Export Control Laws.
- 16.5. Prohibition to Divert to Russia and Belarus**
- 16.5.1. In line with article 12g of Council Regulation (EU) 2023/2878 of 18 of December 2023 amending Regulation (EU) No 833/2014 concerning restrictive measures against Russia, the Company prohibits re-exportation to Russia and Belarus and re-exportation for use in Russia and Belarus of any of the goods, software or services sold under this agreement.
- 16.5.2. Moreover, the Customer warrants to have adequate procedures in place (including, but not limited to, customer checks and due diligence procedures, screening and background, contractual measures) to ensure the complete fulfilment of this clause if the Company equipment is resold to a third party by the Customer. In the event of a breach of this clause, for any reason or at any moment of time, the Customer is to inform the Company without delay, who reserves the right to act according to legal obligations as set forward in paragraph 4 of article 12g of abovementioned regulation and apply remediation measures as appropriate.

- 16.6. Limitation of FANUC services in Certain Countries**  
16.6.1. The Customer acknowledges that the Company does not sell products to "Self-Maintenance" countries, defined as countries where the Company is not represented by any of its subsidiaries. Please refer to the Company website to access the list of Customer Service locations.  
16.6.2. The Customer acknowledges that the Company will not ensure any service or any warranty-related activities on site, nor ship any spare parts to a Self-maintenance destination. Any after-sales activity is under the sole responsibility of the Customer.  
16.6.3. This is applicable as well when FANUC products are used as components of other products.
- 16.7. End-use (risk of proliferation of weapons of mass destruction and accumulation of conventional weapons)**  
16.7.1. The Customer acknowledges that the Company items cannot be used for the development, production, use or stockpiling of weapons of mass destruction, including but not limited to, nuclear, biological or chemical weapons, missiles or drones.  
16.7.2. In addition, the Company's policy prohibits the sale, supply, re-sale, lease or transfer by any means of all items with a military or conventional weapons end-use or end-user outside the following countries: Argentina, Australia, Austria, Belgium, Bulgaria, Canada, Czech Republic, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Japan, Republic of Korea, Luxembourg, Netherlands, New Zealand, Norway, Poland, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland, United Kingdom of Great Britain, Northern Ireland and the United States of America.
- 16.8. FANUC products used as components of Other Products**  
16.8.1. The Customer agrees that, when integrating the Company's Product as a component of its product, it has the responsibility to act in compliance with and classify the product based on the applicable Export Control Laws including the country from which the product will be exported.
- 16.9. Hold harmless and indemnification clause**  
16.9.1. The Customer hereby agrees to defend, indemnify and hold harmless the Company against any liability, losses, damages (including reputational damages) or costs (including any legal costs) incurred or suffered by the Company as a result of any breach, negligent act or omission or wilful default on the part of the Customer, or its representatives, agents or distributors arising either directly or indirectly from the performance (or non-performance) by the Customer or any of its representatives, agents or distributors of any obligations under these Terms and Conditions.
- 16.10. Suspension and Termination**  
16.10.1. The Company will not incur any liability to the Customer on account of any loss or damage resulting from any delay or failure to perform all or part of its obligations if such delay or failure is directly or indirectly due to the entry into force of Export Control, Bribery or Competition laws, or any request of the authorities. The Customer also acknowledges that the Company will not incur any liability if delay or failure to perform stems from any import or export license related requirement from national authority where the Company selling office is located, another EU country or Japan.  
16.10.2. The Company's obligations will be suspended to the extent and for the time that is necessary to comply with such request or such Laws. In the event that the suspension will last for a period longer than six (6) months, either the Company or the Customer may terminate any contract without incurring in any liability.
- 16.11. Conflict of Interest**  
16.11.1. Both Parties shall promptly disclose any actual or potential conflicts of interest that may arise during the preparation, discussion, and conclusion of this contract. The Parties agree to manage any identified conflicts of interest in an ethical and transparent manner, taking appropriate steps to mitigate or eliminate such conflicts.  
Such conflict of interest will be disclosed at [compliance@fanuc.eu](mailto:compliance@fanuc.eu).
- 16.12. Anti-Bribery & Anti-Corruption Clause**  
16.12.1. The Company and the Customer affirm their commitment to ethical business practices and the prevention of bribery and conflicts of interest in all aspects of their relationship.  
16.12.2. In particular, the parties warrant that neither parties nor any of its employees, agents, or representatives has or will, directly or indirectly, offer, pay, promise to pay, authorize the payment of, or given any financial or other advantage, whether in cash or in kind, to any person, including but not limited to suppliers, customers, public officials, or private individuals, for the purpose of obtaining or retaining business or securing any other improper advantage in the frame of these Terms and Conditions.
- 16.13. Competition clause**  
16.13.1. The Company and the Customer agree to do business in fair competition and refrain from engaging in any anticompetitive practices, including but not limited to price-fixing, market sharing, market segmentation, vertical or horizontal integration, bid rigging, or any conduct that may violate competition laws.  
16.13.2. The parties pledge to neither exchange any commercial or confidential information nor enter any agreement or dealing that may have a negative or unfair impact from a Competition law perspective on the overall market, suppliers, customers, or competitors.
- 16.14. Penalty Clause**  
16.14.1. The Customer agrees, declares, and undertakes to pay the Company a penalty of three (3) times the total order confirmation price, in the event that the Customer violates any obligations arising from this Clause 16.  
16.14.2. The penalty amount mentioned above is determined by taking into account the importance of the commercial relationship between the Parties and mutually agreed. The Customer declares, accepts, and undertakes that it shall not request cancellation or reduction of the penalty amount claiming excessiveness of this amount and that it waives all such rights in advance. The performance of the contract, acceptance of performance or default and application of the provisions regarding the breach of this Conditions shall not prevent the request or payment of the penalty. The Company reserves the right to request other further damages. The penalty clause is independent from these Terms and Conditions or Contract and shall resume its validity indefinitely between the Parties due to being an independent commitment losing its secondaries status after the expiration of these Conditions or Contract.
- 17. ASSIGNMENT**  
The Customer's rights and obligations under any Contract for the supply of goods or services shall not be assigned without the Company's prior written consent.
- 18. PERSONAL DATA PROTECTION**  
18.1. The Company processes personal data (such as full name, e-mail address, physical address, and phone number) in compliance with the applicable data protection laws solely for accounting purposes and other business-related activities. Personal data will only be shared with third parties if appropriate security measures are in place. The Company retains personal data only for as long as is necessary, for the purposes for which it was collected, or as required by law. Any complaints regarding data processing should be directed to and lodged with the competent supervising authority. For further inquiries, to report a data protection breach or to request modifications to personal data, contact the Company at [dataprotection@fanuc.eu](mailto:dataprotection@fanuc.eu). For further information, please see the Company Privacy Policy: <https://www.fanuc.eu/uk/en/privacy-and-cookie-policy>.
- 19. INTERPRETATION AND LAW**  
19.1. The Contract shall in all respects be governed by and constructed in accordance with French Law and shall be deemed to have been made in France. The parties agree to submit to the exclusive jurisdiction of the French courts.  
19.2. If any provision, or part of a provision, of these Conditions is found to be void or unenforceable, that provision, or part, shall be deemed to be deleted from this agreement. The remaining provisions of these Conditions shall continue in full force and effect and the parties shall use their respective reasonable endeavours to procure that any such provision is replaced by a provision which is valid and enforceable, and which gives effect to the spirit and intent of these Conditions.  
19.3. If any provision or part-provision of these Conditions is invalid, illegal or unenforceable, the parties shall negotiate in good faith to amend such provision so that, as amended, it is legal, valid and enforceable, and, to the greatest extent possible, achieves the intended commercial result of the original provision.
- 20. E-COMMERCE**  
The Company may conclude valid contracts with Customers electronically. Likewise, it is permitted to electronically conclude/confirm any document related to the implementation of Services, FANUC Training or the delivery of the Goods. This does not apply to withdrawal from an order or contract and/or except where sanctions and/or claims for damages are applied.
- 21. CONFIDENTIALITY**  
21.1. Each party undertakes that it shall not at any time or at any time during the Contract and for a period of two years after termination or expiry of the Contract, disclose to any person any confidential information concerning the business, assets, affairs, customers, clients or suppliers of the other party, except as permitted by clause 20.2. below.  
21.2. Each party may disclose the other party's confidential information:  
21.2.1. To its employees, officers, representatives, contractors, subcontractors or advisers who need to know such information for the purposes of exercising the party's rights or carrying out its obligations under the Contract. Each party shall ensure that its employees, officers, representatives, contractors, subcontractors or advisers to whom it discloses the other party's confidential information comply with this clause 20; and  
21.2.2. As may be required by law, a court of competent jurisdiction or any governmental or regulatory authority.
- 21.3. Neither party shall use the other party's confidential information for any purpose other than to exercise its rights and perform its obligations under or in connection with the Contract.  
21.4. The Customer shall destroy or return to the Company any confidential information belonging to Company upon the Company's written request in case of the termination of the Contract and/or Conditions for any reason.
- 22. ENTIRE AGREEMENT**  
These Terms and Conditions constitute the entire agreement between the parties.  
22.1. Each party acknowledges that in entering into the Contract it does not rely on any statement, representation, assurance or warranty (whether made innocently or negligently) that is not set out in the Contract. Each party agrees that it shall have no claim for innocent or negligent misrepresentation or negligent misstatement based on any statement in the Contract.
- 23. WAIVER**  
23.1. A waiver of any right or remedy is only effective if given in writing and shall not be deemed a waiver of any subsequent right or remedy.  
23.2. A delay or failure to exercise, or the single or partial exercise of, any right or remedy shall not waive that or any other right or remedy, nor shall it prevent or restrict the further exercise of that or any other right or remedy.
- 24. TERMINATION**  
24.1. Without limiting its other rights or remedies, the Company may terminate this Contract, unilaterally without paying any compensation, with immediate effect by giving written notice to the Customer if:  
24.1.1. The Customer commits a material breach of any term of the Contract and (if such a breach is remediable) fails to remedy that breach within 14 days of that party being notified in writing to do so;  
24.1.2. The Customer is subjected to, either voluntarily or non-voluntarily, the procedures insolvency, bankruptcy, postponement, liquidation, concordat or determination of trustees, or de facto ceases its activities as not to start operating again, or changes its subjects of activity substantially, or disposes of all or a significant part of its assets;  
24.1.3. The Customer suspends, threatens to suspend, ceases or threatens to cease to carry on all or a substantial part of its business; or  
24.1.4. The Customer's financial position deteriorates so far as to reasonably justify the opinion that its ability to give effect to the terms of the Contract is in jeopardy.  
24.2. Without limiting its other rights or remedies, the Company may suspend provision of the goods or services under the Contract or any other contract between the Customer and the Supplier if the Customer becomes subject to any of the events listed in clause 24.1.2 to clause 24.1.4 above, or the Company reasonably believes that the Customer is about to become subject to any of them, or if the Customer fails to pay any amount due under this Contract on the due date for payment.  
24.3. Without limiting its other rights or remedies, the Company may terminate the Contract with immediate effect by giving written notice to the Customer if the Customer fails to pay any amount due under the Contract on the due date for payment.  
24.4. On termination of the Contract for any reason the Customer shall immediately pay to the Company all of the Company's outstanding unpaid invoices and interest and, in respect of any goods or services supplied but for which no invoice has been submitted, the Company shall submit an invoice, which shall be payable by the Customer immediately on receipt  
24.5. Termination or expiry of the Contract, however arising, shall not affect any of the parties' rights and remedies that have accrued as at termination or expiry, including the right to claim damages in respect of any breach of the Contract, which existed at or before the date of termination or expiry.  
24.6. Any provision of the Contract that expressly or by implication is intended to come into or continue in force on or after termination or expiry of the Contract shall remain in full force and effect.